



Bonjour, Oyez, oyez,

L'association Médié'Vals, nouvellement créée suite au succès de la première édition, organise la seconde édition de la fête Médié'Vals au parc municipal de Vals-les-Bains les 7 et 8 juin 2025. Afin de contribuer à l'attractivité de la ville, l'association souhaite aussi montrer au public la qualité et la variété des commerces, artisans et restaurateurs. Pour cela, nous mettons en place un livret avec le programme des festivités.

Ce livret sera au format A5 fermé (A4 ouvert), composé de 28 pages minimum et distribué sur toute la commune de Vals-les-Bains par nos bénévoles (environ 2500 exemplaires).

Sur ce livret, nous faisons la part belle aux professionnels locaux et, afin de financer une partie de ce festival, qui, nous l'espérons, deviendra un rendez annuel attractif, nous vous proposons des encarts publicitaires. Différents formats sont disponibles :

- 1/16^{ème} de page (65x22mm) pour 30€
- 1/8^{ème} de page (65x42mm) pour 45€
- ¼ de page (65x96mm) pour 70€
- ½ page (135x96mm) pour 120€
- 1 page entière (135x196mm) pour 200€
- 1 page entière derrière la première de couverture (135x196mm) pour 300€

(Attention : 1 seule disponible !)

Ces fonds récoltés seront utilisés pour offrir une grande variété d'animations, garantir l'entrée gratuite à tous les visiteurs et permettront à notre tout jeune festival de consolider ses finances.

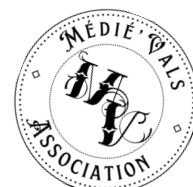
La diffusion de ce livret se fera fin mai au plus tard. Vous avez donc **jusqu'au 24 Avril 2025** pour passer commande.

Vous trouverez, ci-joint, un bon de commande à remplir et à nous retourner, avec votre visuel à l'échelle de l'encart commandé, par mail à l'adresse suivante : **medie.vals07@gmail.com**

Nos bénévoles vous transmettront un bon à tirer à nous retourner signé, vous recevrez ensuite la facture correspondante et les instructions pour le règlement.

Ci-joint également, un gabarit à l'échelle des encarts disponibles ainsi que les conditions générales et détails techniques.

Merci d'avance pour votre soutien si indispensable.



Médiévalement,

Les bénévoles de l'association Médié'Vals



BON DE COMMANDE - Encart publicitaire

Livret Programme Médié'Vals 2025

NOM PRÉNOM

ENSEIGNE

ADRESSE

CODE POSTALE VILLE

TÉLÉPHONE

MAIL

SITE WEB / RÉSEAUX SOCIAUX

CHOIX DU FORMAT :

- 1/16^{ème} de page (65x22mm) pour 30€
- 1/8^{ème} de page (65x42mm) pour 45€
- ¼ de page (65x96mm) pour 70€
- ½ page (135x96mm) pour 120€
- 1 page entière (135x196mm) pour 200€
- 1 page entière derrière la première de couverture (135x196mm) pour 300€

↪ **NOUS CONTACTER AVANT POUR VERIFIER LA DISPONIBILITE**

RÉALISATION ET ENVOI DU FICHIER :

L'encart publicitaire devra être fourni **avant le 24 Avril 2025** au format de l'encart commandé et en haute résolution. **Transmettez-nous vos fichiers au format JPEG ou PDF** par mail à l'adresse :

medie.vals07@gmail.com

- J'ai lu et j'accepte les conditions générales jointes.

Date

Signature



CONDITIONS GENERALES PUBLICATION ENCART PUBLICITAIRE

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de vente d'espaces publicitaires dans le livret Programme Médié'Vals 2025.

Toute passation d'une commande et/ou d'un paiement d'un espace publicitaire dans le Livret Médié'Vals suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes conditions.

Elle constitue donc un contrat entre l'annonceur et l'éditeur, dénommés ci-après.

Définition de l'annonceur : tout commerce, service ou indépendant

Définition de l'éditeur : Association Médié'Vals

1. Définition

Les encarts publicitaires seront publiés dans le livret Programme Médié'Vals qui sera distribué dans toute la ville de Vals-les-Bains par nos bénévoles.

L'espace publicitaire proposé désigne un encart de 6 formats possibles. Pour plus de détails, consulter la grille des tarifs. Ces espaces sont proposés en quadrichromie, édités une seule fois par contrat. L'emplacement précis de ces encarts sera défini en fonction de la mise en page globale par les bénévoles en communication.

2. Responsabilités

Tous les textes et messages publicitaires doivent être conformes aux lois et réglementations en vigueur. L'éditeur peut, à son entière discrétion et sans devoir se justifier, refuser de publier une annonce publicitaire.

L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui seront publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur.

Ce dernier ayant validé son encart publicitaire avant envoi, l'éditeur n'est pas responsable des erreurs (faute d'orthographe, erreur dans les coordonnées ou le texte) qui pourraient être publiées.

3. Offre de vente

L'encart publicitaire devra être fourni par l'annonceur avant le 24 Avril 2024, au format désiré et en mode de couleur quadrichromie CMJN haute résolution.

Les bénévoles du service communication ne réalisent pas de mise en page ou de création graphique.

4. Commande

L'annonceur confirme sa commande d'espace publicitaire en complétant le bon de commande remis par l'éditeur.

Seul ce bon de commande dûment signé et daté fera office de demande du service.

Le bon de commande devra être envoyé avant le 24 Avril 2024 avec le visuel par mail l'adresse suivante : medie.vals07@gmail.com



5. Tarifs

- 1/16^{ème} de page (65x22mm) pour 30€
- 1/8^{ème} de page (65x42mm) pour 45€
- ¼ de page (65x96mm) pour 70€
- ½ page (135x96mm) pour 100€
- 1 page entière (135x196mm) pour 200€
- 1 page entière derrière la première de couverture (135x196mm) pour 300€

→ **NOUS CONTACTER AVANT POUR VERIFIER LA DISPONIBILITE**

Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises.

6. Délai

L'espace prévu pour ces encarts publicitaires est limité. La règle du premier arrivé est d'application. Autrement dit, les annonceurs qui seront les premiers à passer commande seront les premiers à pouvoir en bénéficier.

L'éditeur se réserve le droit à l'erreur, si, pour une raison quelconque, ce dernier n'a pas pu publier l'encart publicitaire de l'annonceur, il ne pourra en aucun cas en être tenu responsable.

7. Paiement

Le paiement de l'encart publicitaire devra se faire à réception de l'avis des sommes à payer. La facture sera transmise après validation du bon à tirer et les moyens de paiements seront communiqués conjointement.

8. Annulation

L'annonceur, dès lors que le bon de commande a été établi ne peut annuler sa commande. En cas de non remise de l'encart publicitaire dans le délai mentionné ci-dessus, l'éditeur se réserve le droit de résilier le contrat et sans préavis.

9. Propriété intellectuelle

L'annonceur reste propriétaire des droits intellectuels relatifs à sa création.

10. Concurrence

L'annonceur reconnaît et accepte que l'éditeur puisse offrir des services de publications d'espaces publicitaires à des tiers, qui peuvent aussi être des concurrents directs de l'annonceur ou qui peuvent annoncer des produits ou services similaires à ceux de l'annonceur.

11. Conditions générales

Vente d'espaces publicitaires dans le livret Programme Médié'Vals 2025.

Applicables au 1er février 2025

ENCARTS

1/16 (65x22mm)

30€

1/4 (65x96mm)

70€

1/8 (65x42mm)

45€

1/2 (135x96mm)

120€

1 page (135x196mm)

200€